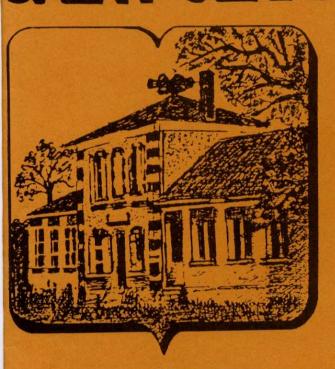
# SANT GERMANDE LA GRANGE



### MAIRIE

SAINT GERMAIN DE LA GRANGE

Tél: 489.01.38

BULLETIN MUNICIPAL

MAI 1984

#### SOMMAIRE

CALENDRIER DU MOIS DE JUIN	Page	1
LE MOT DU MAIRE		
C. R. CONSEIL MUNICIPAL		
SCOLAIRE - C. R. DU VOYAGE A LAMOURA		
ANIMATION MUNICIPALE		
ENVIRONNEMENT		
BUREAU AIDE SOCIALE - C. R. JOURNÉE DU 14 MAI		
PROGRAMME FETE A.L.E. des 22 et 23 JUIN		
INFORMATIONS ADMINISTRATIVES ET PRATIQUES		
BIBLIOTHEQUE		
PETITES ANNONCES	Page	16

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS :

Mardi et Jeudi de 16h.30 à 19 h. Samedi de 9h.30 à 12 h.

Ouverture de la Mairie: Lundi Mardi Jeudi Vendredi 8h. à 12h. 14h. à 18h.

Mercredi 14h. à 18h. Samedi 9h. à 12h.





# **CALENDRIER** DU MOIS DE JUIN

#### MANIFESTATIONS ET REUNIONS

- 5 JUIN

: voyage CHAMONIX élèves CM1 - CE2

- 7 JUIN

- 23 JUIN

: Voyage BATEAUX-MOUCHE élèves CE1 - CP

- 12 JUIN 17 h

: tirage au sort JURY D'ASSISES

- 17 JUIN 8 h - 22 h : ELECTIONS EUROPEENNES

: CONSEIL MUNICIPAL

- 26 ou 28 JUIN

: Fête village A.L.E.

- 26 JUIN 13 h 30 : sortie Théâtre de POISSY

- 27 JUIN

: ramassage ENCOMBRANTS

- 000 -

Ce bulletin est ouvert à tous pour la diffusion d'informations d'intérêt général.

Envoyez vos textes à la Mairie.

#### LE MOT DU MAIRE



Lors de l'élection du Maire et des Adjoints, le 27 Décembre 1983, il n'y eut que deux Candidats sur ces derniers postes.

Deux Conseillers Municipaux prirent en charge deux structures, à savoir Jean-PIERRE MILLET aux Finances, et Jean-Pierre NAVEAU à l'Urbanisme. Très vite, cette situation révèle son côté précaire, en particulier, au niveau de l'Administration, et des différents Organismes, habitués à traiter avec le Maire et les Adjoints.

Les deux Intéressés acceptèrent donc de présenter leur candidature au poste d'adjoint et ont été élus lors de la séance du Conseil du 10 Mai. Ainsi se trouve officialisée, une situation existant déjà dans les faits ; en effet, par son travail et son dynamisme, notre Equipe a démontré depuis le début de l'année son efficacité dans sa capacité de gestion.

Il me reste à envisager, le moment venu, des élections partielles en vue de compléter notre Conseil Municipal.

Je souhaite rendre hommage à toutes les personnes qui nous apportent leur aide et en particulier, nos Agriculteurs, Jacques SAINT-YVES, Monsieur LANDEC et Monsieur LE COENT qui mettent leur matériel et leur temps à notre disposition.

Je rappelle que les 65 Francs de l'heure que nous leur allouons, couvrent les frais de fonctionnement de ces matériels et sont bien loin des tarifs d'entreprise qui avoisinent les 300 Francs, excluant donc tout argument de rentabilité.

La somme de travail fourni, n'est pas négligeable et nous n'aurions certainement pu les faire, si nous avions dû faire intervenir une entreprise.

D'autre part, j'ai été choqué par certains "échos" tendant à discréditer certains membres du personnel allant jusqu'à avancer un détournement de nourriture à la cantine. L'enquête a démontré que ces allusions n'étaient pas fondées.

Nous avons la chance d'employer un personnel de grande qualité et je ne tolérerai pas, à l'avenir, de telles accusations. De plus, il existe un réglement collectif concernant la cantine et la garderie, auquel tout le monde doit se conformer.

Je rendrai également un hommage à nos Enseignants qui nous ont démontré leur solidarité en assurant spontanément, au pied levé, le remplacement d'un de leur collègue défaillant, peu avant le départ d'une classe vers le Jura ; voyage financé par la CAISSE DES ECOLES et patronné par la Municipalité.

Je remercie donc Madame GADROY mais également les autres Enseignants qui étaient prêts à partir à sa place. C'est pour moi, le signe d'un bon climat relationnel entre la Municipalité et les Enseignants.

Cela démontre également que nous pouvons, toutes opinions confondues, oeuvrer pour la vie collective de notre Village, pour le bonheur de nos Enfants et pour le mieux-être des Habitants.

Tel est le sens de ma démarche municipale.





#### 1°) ELECTIONS DE DEUX ADJOINTS :

- Adjoint chargé des Finances. Candidature : Jean-Pierre MILLET

ler Tour de Scrutin : majorité absolue : 6 voix

Résultats: 10 voix - 1 blanc

Jean-Pierre MILLET est donc élu ADJOINT AUX FINANCES.

- Adjoint chargé de l'Urbanisme, la Qualité de la Vie et l'Environnement.

Candidature : Jean-Pierre NAVEAU

ler Tour de Scrutin : majorité absolue : 6 voix

Résultats: 8 voix - 3 blancs

Jean-Pierre NAVEAU est donc élu ADJOINT A L'URBANISME, LA QUALITE DE LA VIE, L'ENVIRONNEMENT.

#### 2°) INDEMNITES MAIRE ET ADJOINTS :

Liste nominative adoptée à l'unanimité :

- Monsieur REAU Jean Maire
- Madame FROGET Monique Maire-Adjoint
- Madame CHANCIBOT Liliane 2ème Adjoint
- Monsieur MILLET Jean-Pierre 3ème Adjoint
- Monsieur NAVEAU Jean-Pierre 4ème Adjoint

#### 3°) INDEMNITE KILOMETRIQUE DU PERSONNEL COMMUNAL

Il a été décidé à l'unanimité, d'allouer une indemnité kilométrique de 0,92 F. du km au Personnel utilisant son véhicule chaque fois que le besoin s'en sentira.

#### 4°) INDEMNITES DES AGRICULTEURS :

Il a été décidé à l'unanimité

- de porter l'heure de prestations de 60 à 65 F. pour matériel agricole lourd et de 10 à 15 F. pour la prestation d'une débroussailleuse.

Agriculteurs concernés : Messieurs LANDEC et SAINT-YVES.

- de porter l'indemnité kilométrique de 2,30 F. à 2,50 F. pour l'utilisation de la camionnette de Monsieur Jean-Pierre NAVEAU

#### 5°) INDEMNITE DE LOGEMENT DES INSTITUTEURS :

Compte-tenu que l'indemnité logement des Instituteurs de notre Commune est très au-dessus du montant fixé par l'Etat, il est décidé à l'unanimité de maintenir à son taux pour 1984, le montant de cette indemnité.

#### 6°) DELEGATION DU MAIRE EMPRUNT CONTRAT REGIONAL :

Il est décidé à l'unanimité :

- l'émission d'un emprunt obligatoire de 437.500 F. amortissable en 15 ans pour l'entreprise de travaux du Contrat Régional

(réfections routes et cimetière).

- de donner toutes délégations à Monsieur le Maire pour la réalisation dudit emprunt, signature et fixation du taux éventuellement.

#### 7°) PRIME EXCEPTIONNELLE PERSONNEL AUXILIAIRE :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accorder cette prime : - intégralement au Personnel Auxiliaire mensuel et

- au prorata du temps de présence au Personnel Auxiliaire horaire.

#### 8°) TRANSFERT COMPTE A COMPTE DU B.A.S.:

Il sera procédé au transfert de la somme de 2.995,05 F. du compte 645 - Repas des Anciens au compte 601 - Alimentation du BUREAU D'AIDE SOCIALE.

Adopté par 10 voix - une abstention.

#### QUESTIONS DIVERSES :

#### 1°) BENEFICE GALETTE DES ROIS :

Il est adopté à l'unanimité, le versement de la somme de 572 F. représentant le bénéfice de la GALETTE DES ROIS, au CLUB DE L'AGE D'OR.

#### 2°) SORTIE THEATRE DE POISSY:

La participation individuelle de cette sortie a été votée à l'unanimité à 45 F. par personne.

#### 3°) REPAS AUX PERSONNES AGEES:

Il est décidé à l'unanimité, de facturer chaque repas demandé par les personnes âgées, ne nécessitant pas l'intervention du B.A.S., à 15 F.

4°) Il a été proposé par des Personnes du Corps Médical, de monter une association de soins à domicile.

Ce service propose que les Communes prennent en charge la somme de  $500~\rm F.$  pour  $700~\rm habitants$  ce qui ferait pour notre Commune, environ  $1.000~\rm F.$  par mois.

N'ayant pas de demande actuelle, il en sera discuté en séance de travail.

#### 5°) COUT DES VOYAGES SCOLAIRES :

- VOYAGE DU CM2 A LAMOURA :
Participation des Parents : 435 F.
Participation CAISSE DES ECOLES : 150 F.

SOIT : 585 F. par enfant.

- VOYAGE DES CM1 et CE 2 A CHAMONIX :
Participation des Parents : 294 F.
Participation CAISSE DES ECOLES : 130 F.

SOIT : 424 F. par enfant.



- VOYAGE DES CP ET CE1 BATEAUX-MOUCHE : pris intégralement en charge par la CAISSE DES ECOLES comptetenu du faible coût : 25 F.

Madame CHANCIBOT précise que lorsque deux enfants d'une même Famille participent à un voyage, le second paie demi tarif.

La séance est levée à 21 h 50.

- 000 -

#### SCOLAIRE



#### LE VOYAGE A LAMOURA

Le mardi 24 avril, à 6 h, nous avons quitté St-GERMAIN DE LA GRANGE pour prendre le T.G.V. de 7 h 18 de PARIS Gare de Lyon à MOUCHARD puis l'autorail de MOUCHARD à St-CLAUDE (Jura). Le Directeur de l'ECOLE DES NEIGES nous a conduits au chalet. Après avoir déjeuné, nous nous sommes installés par chambre de 4 ou 5 avant une promenade avec bataille de boules de neige.

Le mercredi matin, nous avons visité la fromagerie des ROUSSES et plus particulièrement la cave du Comté et du Morbier. L'après-midi, sortie de 2 h et demie à ski de fond parmi les sapins, puis une nouvelle sortie le jeudi matin.

Le jeudi après-midi, nous avons rendu visite à un artisan tourneur de corne et ivoire à LISON. Il a façonné devant nous des perles, un pion d'échecs et une puce. Au retour, le Directeur nous a montré le célèbre "CHAPEAU DE GENDARME" et nous avons pris des photos de la cascade.

Le vendredi matin, nous sommes descendus chez le potier à ski et nous avons vu modeler un vase, un saladier, un bougeoir et une coupelle. Certains ont dessiné les outils et ustensiles anciens accrochés aux murs du centre.

Le séjour nous a paru trop court car nous rentrions le samedi 28 en remerciant Madame GADROY de nous avoir accompagnés.

Texte rédigé en commun par les Elèves du CM2.

### BENJAMIN

habille l'enfant

de la naissance à 16 ans

Tél. 055.15.69

Centre Commercial Brigitte 78370 Plaisir



# **ECHOS SPORTIFS**

ET SI L'ON PARLAIT DE LA JOURNEE SPORTIVE !

- Pas de soleil mais une chaude ambiance pour cette journée du 13 Mai placée sous le signe de la détente et du sport.

Dès 9 h 30, les courageux emmitouflés, casquette sur les oreilles, matériel de travail dans les mains - vous avez compris qu' il s'agit des boules de pétanque - venaient pointer à la table de réception tenue pour la circonstance par le professionnel de SAINT GERMAIN DE LA GRANGE dont nous tairons le nom vu l'interdiction formelle de la publicité mensongère dans ce bulletin.

19 équipes inscrites et pour chaque participant, l'espoir de gagner la superbe "coupe" offerte par le CLUB SPORTIF et de voir son nom gravé au palmarès. Chaque partie fut intéressante ; la technique des uns s'opposant à l'énergie des autres. Je n'ai pu résister à l'envie de vous citer quelques commentaires après une défaite :

- "Bien sûr, je n'étais pas en forme ce matin ..."
- "Ce froid m'a paralysé la main ..."
- "Oui, si j'avais eu un bon pointeur ..."
- "On ne peut pas gagner sans tireur ..."
- "C'est normal, ils (l'équipe gagnante) passent leur temps à jouer ..."

ET MAINTENANT LES RESULTATS !

En finale, la fameuse équipe "NAHON - BARRAS" arrivait à bout - avec beaucoup de chance - de la doublette "ESCOFFIER-FREITARD" et remportait ce concours de pétanque. D'aucuns trouvent étrange ce résultat et insinuent sournoisement que cela était arrangé d'avance. Affaire à suivre ! ....

Quoiqu'il en soit, un grand bravo à tous les participants qui ont animé cette première partie de la journée.

- 000 -

UNE COURSE CYCLISTE A SAINT GERMAIN DE LA GRANGE ?

C'EST POSSIBLE !

La démonstration fut faite lorsque à l'appel du speaker, 70 coureurs enfourchant leur monture, se présentaient sur la ligne de départ. Il y avait là des casaques multicolores représentant les clubs prestigieux de la région. Les favoris se concentraient les équipiers échangeaient leurs premières impressions après le tour de reconnaissance, un autre réclamait une roue (il avait sous-estimé le parcours, pensant qu'une roue suffisait pour gagner).



A vos marques, Prêts, coup de sifflet de Monsieur le Maire et sous les applaudissements des spectateurs, départ de la PREMIERE RONDE CYCLISTE DE SAINT GERMAIN DE LA GRANGE, longue de 97 kms. Un circuit difficile. Il y en avait pour tous les braguets – et dès les premiers tours, on notait des abandons pour ennui mécanique.

Cela n'empêchait pas l'un des favoris de mener un train d'enfer s'installant en tête de la course pendant que derrière, la poursuite s'organisait en vain puisque Noël DOHAN du VERSAILLES-SPORTIF passait la ligne d'arrivée en vainqueur sous une tornade d'applaudissements levant les bras en signe de victoire pour une image immortalisée sur la pellicule de notre photographe de service.

Le sprint des poursuivants fut aussi un moment important et très apprécié par une foule dense qui ne ménageait pas ses encouragements. Après la remise du bouquet au vainqueur de la course, on quitta la route pour le ring.

- 000 -

#### ICI BOXE AMERICAINE.

Six garçons de différentes catégories, un professeur diplômé et la démonstration débute. Tout d'abord, l'échauffement : sauts, assouplissements du dos, des épaules, du bassin, étirements (je mesure tout le travail qu'il me reste à faire). On enchaîne par des simulations de combats avec gestes techniques d'attaque et défense et une démonstration de haute qualité par JEAN-YVES, ceinture noire, vice champion de France et animateur de la section boxe au sein du CLUB SPORTIF DE SAINT GERMAIN DE LA GRANGE.

Des applaudissements bien mérités pour ces garçons qui ont démontré que ce sport nécessitait des ressources physiques et pas seulement du "punch" mais également un énorme contrôle de soi. Nous espérons que cette démonstration aura fait quelques adeptes de plus que nous accueillerons avec plaisir dès la prochaine saison sportive.

La journée touchant à sa fin, on assistait à l'annonce officielle du classement de la course par Monsieur BLAHIC, Président du "VERSAILLES-SPORTIF CLUB", qui insista notamment sur l'excellente organisation de cette journée et l'accueil chaleureux des Habitants de notre Commune.

La remise des différentes récompenses aux coureurs, permettait à Monsieur le Maire de SAINT GERMAIN DE LA GRANGE et au Président du Club Sportif, de remercier publiquement le V.S et de faire des voeux pour que cette coopération se poursuive.

Un vin d'honneur clôturait cette sympathique réunion ; savezvous quel sujet était à l'honneur ? LE SPORT ...

La réussite de ce prologue d'animation sportive, on la doit bien entendu, aux Organisateurs : la Municipalité, le Club Sportif, le Versailles-Sportif Club, (un clin d'oeil amical à l'A.L.E. pour son matériel de sonorisation, à Monsieur LE COENT pour son podium et parking), mais aussi à tous ceux et celles qui ont participé à cette journée, montrant que SAINT GERMAIN DE LA GRANGE est aussi une Commune sportive.

La voie est tracée, le CLUB SPORTIF poursuit son action et vous donne rendez-vous très bientôt pour une journée "SPORT POUR TOUS".

EN ATTENDANT CETTE SUITE, "SPORTEZ-VOUS BIEN !".

... dernier potin ... dernier potin ... dernier

"On parle encore, dans les pelotons , de SAINT GERMAIN DE LA GRANGE !".

Le Président : Georges BARRAS

- 000 -





# LE CELTIQUE

BAR-TABAC-JEUX-LOTO



Tél. 489.02.33

4, Grande Rue

78640 Neauphle le Chateau

RC 309 393 . 825

Fermé le Mardi



#### PALMARES

#### PREMIERE RONDE CYCLISTE DE SAINT GERMAIN DE LA GRANGE

- Course Interrégionale Amateur 3ème - 4ème Catégories. Organisée par LE CONSEIL MUNICIPAL ET LE CLUB SPORTIF.

Directeur de la Course : Monsieur BLAHIC Fernand VERSAILLES - SPORTIF

La course s'est déroulée sans incident.

- 71 coureurs au Départ.
- Le temps était pluvieux : 11°.
- 15 tours de circuit de 6 kms 8, modifié de 300 m.

Les 102 kms en 2 h 56 mn - moyenne : 33 km 970.

- 1er ·: COHAN N.

- 2ème : PACELLA JM.

- 3ème : LE COQ BB.

2.350 Francs de primes ont été distribués par :

- Monsieur le Maire

- Madame FROGET

- Madame BOURGUIGNON

- Et les Adjoints.

LE CLUB SPORTIF, Les Commerçants de NEAUPHLE LE CHATEAU, VILLIERS SAINT-FREDERIC, Madame LANDEC, Messieurs LAFOLIE, BOURDETTE, CHAMPAIN, MAHOUCHE, MOULIA, MARTIN, LE COENT et BEBERT et un groupe de Spectateurs Sportifs.

Remerciements à tous les Organisateurs de SAINT GERMAIN DE LA GRANGE.

Speaker Officiel : Monsieur DOHIN Dirigeant.



### ENVIRONNEMENT

#### RAMASSAGE DU GAZON :

GAZON + BOUE = ENGRAIS

En Juin 1983, à l'initiative de la Municipalité, et après consultation de la Commission ExtraMunicipale de l'Environnement, un essai de ramassage sélectif du gazon s'est déroulé dans le bourg.

Malheureusement, l'orage catastrophique du 23 Juin, en dévastant la station d'épuration, a arrêté prématurément cette expérience.

De ce fait, aucune conclusion n'a pu être tirée. C'est pour cela, que nous avons décidé de recommencer un nouveau ramassage. Celui-ci aura lieu chaque SAMEDI DE JUIN.

Cette opération, limitée pour l'instant au bourg, a pour but de réaliser du compost, qui, mélangé aux boues de notre station, sera utilisé comme engrais.

Notre souhait est de pouvoir restituer l'ensemble de notre production de boue (310 tonnes) à l'agriculture. Déjà, cette année, un agriculteur du village en a utilisé 4 tonnes, évitant ainsi que cette matière première ne soit mise en décharge.

Pour information, cette opération, l'année dernière, a couté environ 8.000 F. à la Commune.

- 000 -

#### UTILISATION DES TONDEUSES

Nous vous rappelons que pour la tranquillité de tous, l'utilisation des tondeuses et tronçonneuses est interdite le dimanche après-midi et les jours fériés.

- 000 -

ENTREPRISE François GUEY

pavage - dallage - carrelage

pose de bordures

2

tél.: (3) 487.36.10

10, rue du Bois

78910 - ORGERUS



### ANIMATION SOCIALE

#### COMPTE-RENDU JOURNEE DU 14 MAI 1984

Comment décrire la satisfaction de ceux et de celles de nos Personnes de l'AGE D'OR" ayant pu assister à la Journée des Anciens, ce lundi 14 Mai ?

Tout le monde était exact au rendez-vous et c'est par un temps maussade que nous avons pris le départ.

Arrêt à la Cathédrale de CHARTRES que nous sommes allés visiter.

C'est à 12 h 30 que nous sommes arrivés à CLOYES où un accueil chaleureux nous a été réservé par le Maitre d'Hotel qui nous attendait à l'entrée du Parc.

C'est dans un cadre de verdure que nous avons déjeûné et regardé le spectable d'animation.

Après avoir fait quelques pas de danse, nous sommes allés visiter le parc d'attractions.

Nous qui avions envisagé de faire du pédalo, nous nous sommes contentés de les regarder bien rangés, dans leur ligne de départ.

Nous nous sommes alors dirigés vers le terrain de jeux où, malgré l'herbe mouillée, nous n'avons pas hésité à en faire le tour. Les plus courageux et téméraires, nous ont fait une démonstration de trapèze, ce qui prouve, que malgré un bon repas, un temps triste et l'air du temps, nos aînés savent faire preuve d'un dynamisme à toutes épreuves.

Les Dames ont animé la chanson que chante Yves MONTAND "Une Demoiselle sur une Balançoire".

Hélas, la pluie a voulu être de la partie, et c'est avec elle que nous sommes rentrés.

Merci à tous, nous avons passé une très agréable journée !

Nous espérons que nous serons plus nombreux l'an prochain.

- 000 -

# Boulangerie Patisserie

SPECIALITES: Pains Spéciaux Gâteaux Glacés

Michel GUILBOT 489. 00. 50

20 Place du Marché NEAUPHLE LE CHATEAU



"L'AGE D'OR vous propose une sortie le 26 JUIN au Théâtre de POISSY.

SPECTACLE DE VARIETES : "LE CARROUSEL DES CHANSONS"

15 artistes, 100 costumes. Une mise en scène féérique, de la Comédie Musicale au Casino de Paris. Durée du Spectacle : 3 h.

Prix Théâtre + transport : 55 Francs.

Départ Mairie : 13 h 30 Retour aux environs de 18 h - 18 h 30.

Inscriptions auprès de Monsieur BLONDEAU Tél. : 489.59.74 Chèque à l'ordre de L'AGE D'OR.

- 000 -

#### CEREMONIE DU 8 MAI.

Fidèles comme chaque année à ce rendez-vous du souvenir, Monsieur REAU accompagné des Conseillers Municipaux ont déposé au pied du Monument aux Morts, une gerbe de fleurs.

Après l'appel aux Morts et la minute de recueillement, Monsieur le Maire a invité les personnes présentes à se rendre à la Salle Municipale où il a remis à Messieurs BAGAGLI et MARTIN, le diplôme de la MEDAILLE DU TRAVAIL.





5, place de l'Église 78640 Neauphle-le-Château



LA FETE ... LE 23 JUIN ... LA FETE ... LE 23 JUIN ... LA FETE ... LE 23 JUIN



Dans SAINT - GERMAIN DE LA GRANGE, se cachent des "Equipes" qui désirent participer aux "OLYMPIADES 84"!

4 à 7 personnes, femmes, hommes, enfan dans l'éventail d'âge le plus large posible.

"AIDEZ-NOUS! FAITES-LES NOUS CONNAITR OU MIEUX, DENONCEZ-LES!

à Georges BARRAS :

489.16.28

et

Philippe ERNOTTE:

489.16.51

Ces équipes devront :

- avoir un emblême.

- faire une présentation humoristique

- apporter : . un maillot de bain ...

. un polochon ...

. un drap ...

. la plus grosse bûche possible ...

?????

EN FAMILLE, AVEC VOS AMIS, VOS VOISINS ! CHERCHEZ ... Forte récompense.

Le Président : Jean-Jacques BARRIERE

4



### **INFORMATIONS**

### **ADMINISTRATIVE**

- <u>DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES</u>
DES YVELINES :

Campagne de dératisation , du ler Juin au ler Juillet1984.

### PRATIQUE

En raison du Jeudi de l'ASCENSION, la Mairie sera fermée le Vendredi après-midi.

Permanences le vendredi et samedi matin.

JOURNEE DU MAIRE : LE 12 JUIN 1984.

# - Bibiche -

Prêt à Porter <sub>-</sub> Sportswear Tennis

24, Place du Marché

#### 78640-NEAUPHLE-LE-CHATEAU



489.23.12.

R.C. 324 272 467 000 16

GARAGE CITROEN



F. CARLOS

Réparations toutes marques

4 , Rue des Soupirs NEAUPHLE LE CHATEAU

TÉL. 489.17.11

# BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



A partir du samedi 2 JUIN, la Bibliothèque sera ouverte :

de 11 h à 12 h chaque samedi matin.

La permanence du samedi après-midi ne semblant pas vous convenir la Bibliothèque a décidé de la remplacer par le samedi matin. Après avoir fait vos courses, et en attendant la sortie de enfants, venez passer quelques minutes à la Bibliothèque.

VOUS AIMEZ LIRE ? VOUS AIMEZ LES LIVRES ? VOUS AVEZ UN PEU DE TEMPS LIBRE ?

Rejoignez notre Equipe de bénévoles : nous ne sommes plus suffisamment nombreuses pour faire face à toutes les tâches qu'impose le développement de la Bibliothèque. Venez nous voir à l'une des permanences, nous serons ravies de vous intégrer à l'Equipe.

Nous vous rappelons que la cotisation  $-50~\mathrm{F.}$  - est valable pour l'année 84 et pour toute la Famille. Gratuite pour le CLUB DU  $3\mathrm{\`e}me$  AGE.

Certains ont oublié de renouveler leur cotisation, soyez gentils d'y penser. D'autres ne connaissent pas encore la Bibliothèque : profitez d'une permanence pour la découvrir.

- Le mercredi de 14 h 30 à 16 h 30
- Le vendredi de 16 h 45 à 19 h
- Le samedi de 11 h à 12 h

Vous pourrez emprunter trois livres par personne pendant un mois

A ce sujet, ceux qui conservent un - ou plusieurs - livre depuis plus d'un mois, seraient gentils de les rapporter rapidement, cela nous évitera de vous envoyer une lettre de relance.

Dans quelques jours, vous pourrez trouver les dernières acquisitions, avec de nombreux ouvrages destinés aux jeunes. Nous vous tiendrons au courant dans un prochain bulletin.





## PETITES ANNONCES

- Mademoiselle GUILLOT Annie 17 ans 3, rue Pasteur Tél.: 489.16.71 garderait enfant le soir et éventuellement le week-end.
- A VENDRE :
  - . vélo fillette (à partir de 7 ans) marque Roger RIVIERE bon état. Prix : 300 F.
  - tringles à rideaux DURALAC blanc marque BER plusieurs dimensions. Prix à débattre

THORON 6 Allée des Colporteurs SAINT GERMAIN DE LA GRANGE Tél. : 489.62.12.

- OBJET TROUVE :
  - . montre homme trouvée sur terrain de tennis LEWITT.

- 000 -

#### DEMANDES D'EMPLOI :

- DEPARTEMENT DES YVELINES : recherche deux techniciens du Bâtiment T.C.E. vacataires pour une période de 6 mois environ. Salaire mensuel net : entre 7000 et 11000 F. Faire parvenir les demandes de candidature avec curriculum vitae à Monsieur le Président du Conseil Général - Direction Générale des Services du Département. Bureau du Personnel, 2 Place A. Mignot à VERSAILLES, avant le 11 Juin 1984. Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au

#### - MINISTERE DE L'INTERIEUR :

955.09.55 poste 25.66.

- . le 6 JUIN 1984 Recrutement de commis de la Police Nationale 97 postes à pourvoir (voir Secrétariat Mairie
- . le 20 JUIN 1984 Recrutement d'agents de surveillance de la Police Nationale, spécialité "Police de l'Air et des Frontières" pour VERSAILLES. 23 postes à pourvoir (voir Secrétariat de Mairie).



COMMUNICATION "ASSEDIC DES YVELINES" AUX CHOMEURS DE NOTRE COMMUNE.

Le ler Avril 1984, un nouveau régime d'indemnisation du chômage est mis en place.

Vous n'avez aucune démarche à effectuer auprès de votre ASSEDIC si vous relevez d'une des catégories suivantes :

#### 1°) VOUS ETES PRERETRAITE :

Vous bénéficiez d'un . Contrat de Solidarité ou d'une . Convention F.N.E. ou de la . Garantie de ressources

Vous <u>continuerez à recevoir</u> vos allocations, versées par l'ASSEDIC, comme par le passé.

#### 2°) VOUS ETES DEMANDEUR D'EMPLOI :

Vous bénéficiez de . l'allocation de base ou de . l'allocation spéciale ou de . l'allocation de fin de droits ou de . l'allocation forfaitaire

Vous <u>continuerez à recevoir</u> vos allocations, versées par l'ASSEDIC <u>jusqu'à la fin de vos droits en cours</u>.

- 000 -

# NOS JOIES ··· NOS PEINES

#### MARIAGES

- 5 MAI : Monsieur ROZ Christian et Madame GANDOLFI Christiane - 12 MAI : Monsieur JOYEUX Richard et Mademoiselle DELAIRE Sylvie

Nous adressons nos meilleurs voeux de bonheur à ces jeunes couples.

#### DECES

- Monsieur BORCANESCO décédé le 13 Mai 1984.

Nous présentons à la famille nos sincères condoléances.